

Réf: Dossier 299917

Avis de constitution

SOCIETE « EASY DRILL »

Siège BINGERVILLE COMMUNE DE BINGERVILLE
QUARTIER AKWE DJEMIN, Lot 27, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/02/2024 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE, et enregistrés au CEPICI le 15/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EASY DRILL »

Objet : Forage minier;
Tous travaux de forage;
Toutes activités liées au domaine des forages.

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE COMMUNE DE BINGERVILLE
QUARTIER AKWE DJEMIN, Lot 27, Ilot 10

Dirigeant(s) M YAO N'KANZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02262 du 08/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27218/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

